



cumuler 2 statut dans une même entreprise : salarié et AE

Par **dorte101**, le **01/02/2012 à 16:52**

Bonjour,

Je me pose la question de savoir si il est possible d'être salarié d'une entreprise [s]pour une activité[/s], et d'en être prestataire, au statut auto-entrepreneur, [s]pour une autre[/s].

Je m'explique : Pour un poste de photographe/rédacteur, est-il possible de demander à être salarié pour la partie "rédacteur", et proposer mes services en tant qu'AE pour la partie "photographe"?

Le but serait de pratiquer l'activité de "rédacteur" en temps partiel, et de pouvoir gérer de façon autonome (en terme de temps) l'activité de "photographe".

[s]

Cette proposition se ferait à ma demande et non à celle de l'employeur![/s]

Merci par avance de vos réponses éventuelles.

Cordialement.

Par **P.M.**, le **01/02/2012 à 17:46**

Bonjour,

Cela me semble douteux et impliquerait que vous n'ayez aucun lien de subordination pour l'activité d'auto-entrepreneur et le fait de conclure un avenant à cette fin risque d'éveiller des soupçons...

En revanche, vous pourriez demander à conclure une convention de forfait...